

Bulletin d'inscription et de règlement

JET 07 – 7 et 8 Juin 2007 – Eurosites Plaine St Denis 93
Service social du travail, identité professionnelle et partenariat

Les bulletins d'inscription (un par participant) sont à adresser, en joignant le règlement au plus tard le **2 juin 2007** à :

ANAS JET 07, 5, rue de la Michodière 75002 PARIS
Tel 06 11 90 45 52 Fax 01 53 30 00 22 anasbanlin@wanadoo.fr
<http://anas.travail-social.com>

PATICIPANT(E)

Mlle Mme M Nom (en capitales).....

Prénom :E-mail :@.....

Adresse personnelle ou professionnelle (très lisible) :

Code Postal : [][][][][] Ville :

Tél. perso ou prof : [][][][][][][][][] Fax : [][][][][][][][][]

Adhérent(e) ANAS : oui non Fonction :

ENTREPRISE ou SERVICE :

Organisme : Privé ou Public Convention de formation : oui non

Adresse où doit être adressée la convention :

Code Postal : [][][][][] Ville :

Choix des Ateliers

de l'après-midi du 7 Juin 2007

n°1 n°2 n°3 n°4 n°5

Tarifs ttc

Pour les deux journées, restauration intégrée pour permettre les échanges non stop

Règlement avant le 30 mars 2007 : 470 €

Règlement après le 31 mars 2007 : 500 €

Documents demandés

Fichet de réduction : SNCF Air France

Liste d'hôtels

Facture en exemplaire(s)

Règlement joint à l'inscription

Attention : chèque à l'ordre de l'ANAS

Par le participant lui-même :
joindre un chèque bancaire ou postal

Par l'employeur :
chèque, virement ou commande

Nom et adresse de l'employeur

.....

.....

Code postal [][][][][]

Ville

Tel [][][][][][][][][]

Personne à contacter :

Date : [][][][] 200[][]

Signature et cachet du représentant de l'organisme employeur ou signature du participant s'il règle lui-même :

--	--

Toute annulation devra être formulée par écrit. Une somme forfaitaire de 20% du montant de l'inscription sera retenue pour frais de dossier. Sauf cas de force majeure dûment constaté, aucun remboursement ne sera effectué pour les annulations parvenues à l'ANAS après le 5 juin 2007, le cachet de la poste faisant foi.